

République Algérienne Démocratique et Populaire.
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Saad Dahleb de Blida 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MÉMOIRE DE MASTER 2

Option : Architecture en Zone Urbaine Littorale
AZUL

Thème:

Un meilleur cadre urbain pour une meilleure mise en tourisme

Réalisé par:

- ❖ **AYADI Mohammed**
- ❖ **BECHIKH Mohammed Amine**

Encadré par:

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| ❖ Mr. ICHEBOUBENE Youcef | Maitre de conférences |
| ❖ Mr. ABBA Abdallah | Maitre assistant |
| ❖ Mr .RAHMANI Ilyes | Maitre assistant |

PROMOTION 2015/2016

SOMMAIRE

Chapitre I : introduction générale

- 1- Présentation de l'option1
- 2- Motivations du choix de l'option A.Z.U.L.....8

Chapitre II : phase thématique générale :

- 1- Objectifs10
- 2- Le littoral en général11
- 3- Définition de la ville littorale.....11
- 4- La ville littorale en général sur les différents plans...12
 - a- Le plan urbanistique.....12
 - b- Le plan architectural.....15
- 5- Classification des villes littorales21
- 6- Les problèmes des villes littorales23
- 7- Cas littorale algérienne24
- 8- Sur le plan réglementaire26
- 9- Les changements climatiques et les risques naturels27

Chapitre III : phase thématique spécifique :

1-Objectif de la phase thématique spécifique	30
2-Le tourisme	31
3-Produit touristique et ses composantes.....	32
4- Aménagements des villes littorales touristiques.....	33
4.1-Espaces public.....	33
4.2- Terrasse et balcon.....	37
4.3- Esplanades côtières.....	39
4.4- Aménagement de la frange côtière.....	42
4.5- Aménagement d'un port de plaisance.....	45
5-Hébergements des villes touristique littorales.....	46
5.1- Villages de vacances.....	46
5.2- Hôtels.....	47
-Conclusion	48

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à Dieu Le Tout Puissant de m'avoir permis d'acquérir toutes les connaissances nécessaires et l'abnégation pour mener à bien cette tâche difficile jusqu'à sa finalité.

Au terme de ce modeste travail, je tiens à remercier chaleureusement et respectueusement mon cher encadreur en l'occurrence **Mr ichebouben** et nos chères Assistants **Mr. ABBA** et **Mr. RAHMANI** qui on acceptés de m'encadrer et qui ma fait profiter de ses larges connaissances au cours de mon projet de fin d'étude.

En cet instant particulier de notre existence, jamais je n'oublierais tout le bien qui m'a été donné, et réitérais à chacun d'entre vous, mes vifs remerciements.

DIDICACE

Je dédie ce mémoire à :

Mes parents :

Ma mère, qui a oeuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, recevez à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de vous.

Mes frères (Islam,riade,imane ,) qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité.

Mes amis, billale saada.hamza katabe .tofike .mostafa.kamale .madjide farouke .abd el basate. Syfax .mohamed .zaki . mehrez. lotfi, Figas idris, Zaghu Bilal, et mon cher binôme bechikh mohammed amine, et à la fin ma fiancée Sarah atmane , pour leur soutiens et les aides donner pendant toute l'année.

Les Collègues du groupe 4 et 5 de Azul pour leurs soutiens.

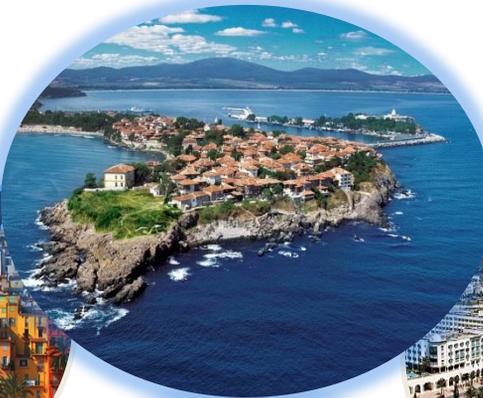
Mes professeurs de l'institut d'architecture et d'urbanisme de Blida qui doivent voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis .

Mohamed ayadi

I - INTRODUCTION



Panorama of Menton, France
(thinkstockphotos.fr)



Sozopol Bulgarie (la-bulgarie.fr/sozopo)



marina palace Hammamet
Tunisie (www.tripadvisor.fr)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Présentation du master AZUL:

Le littoral a été de tout temps qualifié d'espace complexe et vulnérable, particulièrement quand il s'agit d'intervenir dans différents aménagements sur le plan urbanistique et architectural.

De nos jours, les actions de développement du littoral s'inscrivent en majorité et dans nombreux pays, dans une dimension nationale voire même internationale, d'aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur le plan architectural et urbanistique certes, que chaque région a son architecture et son urbanisme spécifique, comme l'a évoqué l'architecte **Jean Nouvel** : '... , *chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture*», mais il faut dire que les modèles d'architecture et d'urbanisme en zones littorale, présentent des caractères originaux par rapport aux modèles courants (Pierre LABORDE, 1993). Ces caractères sont si significatifs, que nombreux spécialistes de la ville qualifient les zones littorales de laboratoires d'innovations, autrefois, en matière d'architecture et d'urbanisme (Claude MIGNOT, 2005).

L'autre particularité nécessaire et importante à présenter, réside également dans les qualités dont jouissent les villes du littoral, sur le plan naturel (*le climat doux et ensoleillé, et les paysages naturels.*), et sur le plan social (*la dynamique et l'hospitalité des populations locales.*).

Il faut dire que nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps le plus convoitées tant pour le développement de l'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques (Jacques MARCADON, 1999). Elles sont de tout temps l'objet de conflits sévères en termes d'occupation de l'espace (Francesco FRANGIALLI, 1994). Pour exemple, sur les 400 millions d'habitants que compte le bassin méditerranéen près de 150 millions vivent sur le littoral dont plus de 60% sont des urbains (Jean-Claude JAGER, 1998); et si la rive sud représentait le un tiers en 1950, la moitié en 1985, elle représentera, d'après les statistiques les deux tiers en l'an 2025. Des études (Annie Pinaud-Bonnellie, 1993) sur l'urbanisation du littoral ont montré que c'est surtout sur les rivages que la progression du bâti est spectaculaire et, l'essor du tourisme est généralement le principal responsable des mutations du paysage bâti dans les espaces à vocation touristique (Jérôme LAGEISTE, 2006) et (Jean RIEUCAU, 2004). En moins d'un siècle l'interaction entre les différentes activités en développement en zones littorales a donné naissance à une urbanisation inouïe des régions littorales.

Architecture des Zones Urbaines Littorales

En tant qu'espace complexe et vulnérable, aujourd'hui nombreuses villes du littoral vivent des situations de désolation - pression démographique, urbanisation galopante souvent difficile à contrôler, pollution, empiètements sur certains sites censés être protégés, etc.- (Samuel ROBERT, 2009).

Le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) décrit ce phénomène en Algérie comme « *la littoralisation tout azimut* » et lui consacre tout un chapitre.

Dans le cas de l'Algérie, malheureusement et il faut le dire, malgré ces interventions inconvenantes, souvent d'ailleurs décriées par nombreux observateurs et experts de la ville, nous avons

La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

La présente loi a pour objet d'édicter les règles générales visant à organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur base du respect des principes et objectifs de la politique continué à agir toujours de la sorte comme c'est de rien n'était, du moins jusqu'à ces dernières années. Nous nous sommes peu intéressés peu aux situations réelles de nos villes ; et encore moins pour le cas des villes du littoral où nous avons produit et organisés l'espace bâti souvent de la même manière que nous le produisons et nous l'organisons ailleurs – les mêmes contenus des plans d'urbanisme à l'exceptions quelque fois des statistiques qui diffèrent ; nous élaborons souvent des plans types ; etc.-. Les particularités, si significatives de nos villes littorales, sont peu pour ne pas dire jamais, prises en considération dans la manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

Les conséquences aujourd'hui sont nombreuses, et ce qui nous préoccupe le plus, par rapport à notre profil d'architecte et urbaniste, est les conséquences sur l'espace bâti où dans nombreuses de nos villes du littoral, le paysage bâti ne cesse de se dégrader et par conséquent de perdre de sa beauté d'antan. Il faut dire que cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses de ces villes du littoral, est envahi de nos jours par des extensions urbaines très typiques, souvent sans rapport avec les spécificités évidentes du littoral. Ces villes, qui étaient autrefois espace d'accueil, de convivialité et lieu privilégié de la vie, à force deviennent de plus en plus peu accueillantes et peu agréables à vivre, pour ne pas dire hostiles à la vie normale.

Aujourd'hui, en plus de nombreux experts de la ville, particulièrement ceux qui s'intéressent à l'espace littoral, qui continuent à décrier ces interventions souvent perverses qui n'ont donné que des images de désolation de nos villes en général et de celles du littoral en particulier, les pouvoirs publics prenant conscience de la problématique même très en retard, ontfini par mettre en place une réglementation

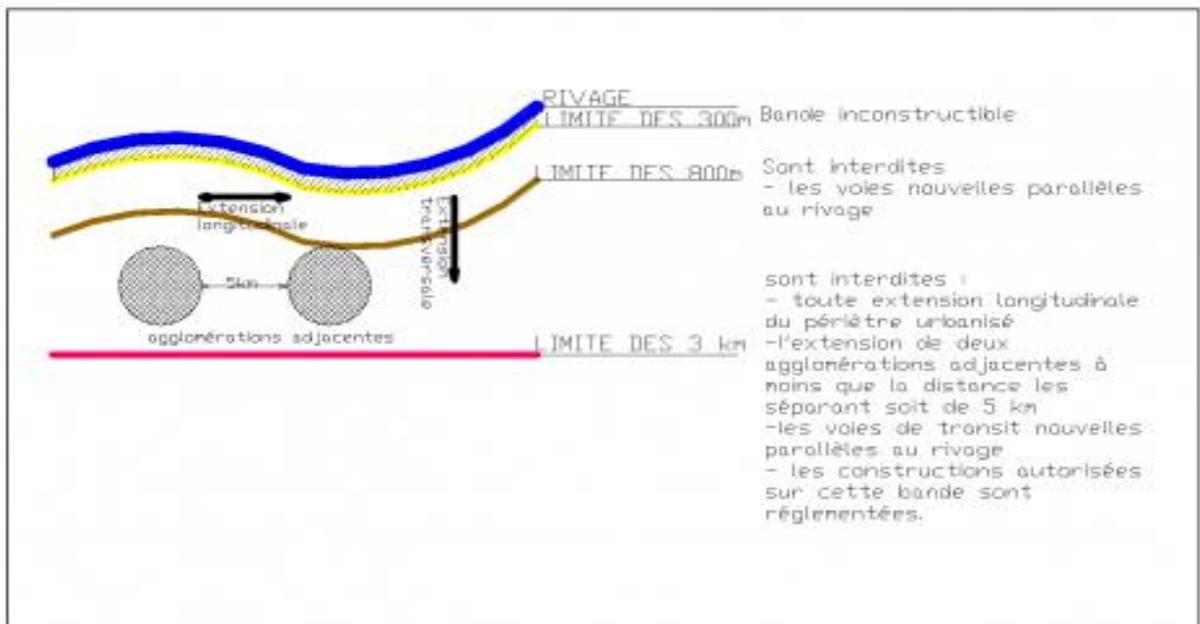
Architecture des Zones Urbaines Littorales

récemment, portant sur la protection et à la valorisation du littoral par textes de lois et d'un ensemble de plans.

nationale. Les articles 44 et 45 de la section 1 du chapitre IV sont consacrés au littoral.

- la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (voir figure ci après).



- Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les [conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage](#)

- Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les [conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non ædificandi.](#)

- Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant [organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral](#)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

- **Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre**
- **Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière**
- **Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières**

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), qui dans le cadre d'un développement durable consacre tout un chapitre au littoral en vue de sa protection et sa valorisation.

Le Plan d'Aménagement Côtier (PAC)

Elaboré conformément aux dispositions de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral (Art.25). Les modalités de sa mise en œuvre sont contenues dans le décret d'application N° 09-114 du 07 avril 2009. Il s'est traduit par : - la délimitation et la matérialisation physique du littoral, des zones naturelles d'intérêt écologique et des limites d'extension des agglomérations. - Le cadastre du littoral (état de fait environnemental et foncier). - L'établissement du bilan écologique et l'identification des occupations et des atteintes au milieu

Les instruments d'urbanisme : Le Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS)

Suite à la promulgation de la loi relative au littoral, il est urgent de rendre compatibles les PDAU de toutes les communes littorales ainsi que les POS déjà approuvés avec les dispositions de la loi « littoral », qui stipulent : « dans le cadre de l'élaboration des instruments d'aménagement et d'urbanisme concernés, l'état et les collectivités territoriales doivent : - «Veiller à orienter l'extension des centres urbains existants vers les zones éloignées du littoral et de la côte maritime. - Classer dans les documents d'aménagement du littoral comme aires classées et frappées de servitudes de non aedificandi, les sites présentant un caractère écologique, paysager, culturel ou touristique. - Encourager et œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés, des installations industrielles existantes dont l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier ».L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique précis qui tient compte de la hiérarchie des normes et des instruments d'urbanisme.

Même s'il les dispositions n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans les zones proches du rivage, ceci met en évidence l'importance du sujet. Et c'est pourquoi l'option AUZL s'y intéresse.

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Afin que notre action, en tant qu'architecte et urbanisme, soit judicieuse et profitable, il est nécessaire et important d'identifier, de comprendre, et d'expliquer de manière réfléchie les indicateurs qui ont marqué la production de ce bel urbanisme et de cette belle architecture d'antan, et aussi les facteurs à l'origine des situations de désolation que vivent aujourd'hui les villes littorales. Ces indicateurs, qui sont aujourd'hui probablement peu connus, seront précieux pour nous les professionnels, qui ont les compétences de les traduire dans notre démarche opérationnelle en matière de production et d'organisation du paysage bâti en zones littorales. L'objectif est de redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui que les pouvoirs publics algériens expriment une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également, aujourd'hui avec l'évolution des modes et de qualité de vie, et l'avènement de la pratique touristique dans notre société.

Dans notre approche la prise en considération du rapport **Site/Projet** s'avère nécessaire et importante. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan; au contraire un bon projet est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique. Comme l'a évoqué l'architecte **Jean BALLADUR**, en parlant de son expérience du projet « la Grande Motte »: *"Plusieurs conjonctions m'ont amené à faire cela. Pour moi c'est une des grandes leçons de Le Corbusier, que j'ai toujours vu travailler sur les sites, que ce soit à Chandigarh, que ce soit à Longchamp, c'est un homme qui allait sur place, qui regardait le paysage et qui faisait des croquis. Autrement dit, il étudiait la silhouette du bâtiment avant de regarder la fonction, le plan, etc. ..."* (Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY, 1993) *Et un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat.*

L'objectif de cette approche est pour, une meilleure adaptation aux particularités du milieu local dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti, une meilleure protection et mise en valeur des potentialités locales, et enfin une meilleure réflexion dans une démarche de développement durable.

Il est utile de rappeler qu'au vu des débats qu'il suscite aujourd'hui dans des rencontres (séminaires, colloques, etc.) nationales et internationales, le thème est d'actualité. Au sein de notre institut d'architecture et d'urbanisme, Il a fait l'objet de travaux de recherche finalisés au sein d'une équipe de recherche intitulé « **Le développement urbain dans les petites villes côtières, cas du littoral centre algérien.** », projet CNEPRU, n° 0901/02/2004 en 2004/2005. Il a été également le sujet de 04 thèses en 1ère et 2ème Post-graduation, les unes finalisées et d'autres en cours de l'être.

Architecture des Zones Urbaines Littorales

AZUL s'inscrit dans la continuité de l'option AZUL (Architecture en Zones urbaines littorales) dans le système classique, créée en 2004/2005 par moi-même, Mr ICHEBOUBENE Youcef, assisté de MM. HOCINE Mohamed et TABTI Mohamed, tous enseignants à l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Blida. Il faut dire que l'option AZUL a pris de l'envol et a donné des résultats satisfaisants. Pour rappel, certaines idées maîtresses développées autour des grands projets de la ville d'Alger ont été initiées, pensées et développées dans l'option AZUL. Parmi ces idées on peut retenir:

- L'aménagement des berges et de l'embouchure de l'Oued El Harrach.
- La promenade de la baie reliant l'embouchure de l'Oued El Harrach au quartier d'El Hamma, ainsi que l'aménagement de celui-ci.
- La notion de la coulée verte, prenant naissance du monument et aboutissant au jardin d'essai.
- L'aménagement d'esplanades créant ainsi l'articulation entre la ville et le front de mer.
- La restructuration du port d'Alger, voire même son déplacement redonnant l'espace libéré à la ville.
- Aménagement d'une gare maritime digne de la capitale, offrant une vitrine aux voyageurs. Toutes ces réflexions méritent d'être développées d'avantage par le biais des masters 1 et 2 proposés à cet effet.

Compétences visées :

A l'issue de la formation le diplômé :

Saura comment concevoir et de réaliser un projet d'architecture ou une étude urbaine, ou encore une étude territoriale, de manière réfléchie et judicieuse, profitable pour le monde local, et nécessaire et important pour un développement durable. Plus particulièrement quand il s'agit d'intervenir en zones littorales considérées à juste titre comme complexes et vulnérables, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan urbanistique et architectural.

Il saura l'importance de la prise en considération des spécificités locales, tant sur le plan social, culturel, économique et naturel, dans la réflexion pour toute étude architecturale ou urbanistique. Ceci, pour dire que le concept basé sur la relation *site/projet* est important et nécessaire dans la réflexion et l'élaboration des études architecturales et urbanistiques.

Comme il saura profiter et se mettre au diapason de l'évolution des technologies et du savoir faire en matière de construction et d'urbanisme à une échelle plus grande.

Architecture des Zones Urbaines Littorales

2 -Choix et motivation de l'option AZUL

- Avec 1200 km de cote, le littoral algérien a été depuis l'antiquité l'espace le plus sollicité, son climat et sa géographie, notamment l'ouverture sur le bassin méditerranéen, ont favorisé son corollaire à l'urbanisation, 65% de la population soit plus de 15 million d'habitant, représentent les deux tiers de la population totale, sont concentrés au nord, en forte proportion dans des grandes villes, sur a peine 4% de territoire national, c'est le cas des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Mostaganem, Bejaia). L'urbanisation du littoral doit susciter beaucoup de question à travers différente problématique.



Figure 1 : Ville de Chicago
(www.choosechicago.com)

-Parmi les différentes options proposées pour les étudiants de 5eme année, notre choix est porté sur « ARCHITECTURE EN ZONE URBAINE LITTORALE » à travers la qu'elle nous apprenons à évaluer rapidement une situation urbaine littorale donnée à travers les indices et des paramètres de mesure des données d'analyse.



Figure 2 : Rio de Janeiro Copacabana
(www.rio.com)

« La mer nous fascine, la mer a toujours présenté à l'homme un mystère abstrait et des horizons à conquérir, une source d'espoirs et d'admiration ». Christophe COLOMB.

II – Phase thématique générale

Architecture des Zones Urbaines Littorales

1 -Objectif:

Le but de cette phase est d'avoir un complément de connaissances judicieuses sur la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique en particulier. Ce complément de connaissances est précieux pour nous en tant qu'architecte pour une intervention meilleure et profitable.



sete mont saint clair
(www.tourisme-sete.com)



Positano en Italie
(www.booking.com)



menton francja
(lazurowyprzewodnik.pl)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

2-Aperçue sur littorale :

- Le littoral est généralement varié selon le milieu, le besoin d'aménagement, l'espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, tourisme, déplacements...).
- La bande littorale correspond rarement à des entités administratives ou de planification existantes. La proximité de l'eau développe un environnement particulier; dunes, galets, falaises, estuaires
- La Méditerranée dispose d'un littoral privilégié, qui explique sa forte attractivité. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager. Une mer avec un climat doux et ensoleillé en hiver a été à l'origine du tourisme sur la côte méditerranéenne au XIXe siècle, avec la création des premières « villes d'hiver ». Le climat chaud et sec en été a permis l'essor considérable du tourisme balnéaire pendant la seconde moitié du XXe.

3 - Présentation de la ville littorale :

Elle présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales et leurs impacts sur son architecture et son urbanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres villes intérieures, le rapport entre le site et la ville est plus complexe et influe sur la production urbaine et architecturale ainsi que l'activité de ces villes et la taille de la population.



Figure1: ville de Ajaccio en France
(www.ajaccio-tourisme.com)



Figure2: La ville d'Oran en ALGERIE
(www.oranais.com)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

4 – le ville littorale en générale:

4-a- formes de développement plan urbanistique :

l'urbanisme des villes littorale est très influencé par la mer . Les formes de développement urbanistique des villes littorale se présente comme suit :

a-1- Développement parallèlement à la mer :

c'est le cas le plus courant; ou la ville se développe parallèlement à la mer qui peut dire tournée vers le principal centre d'attraction qui est **la mer** . (La mer oriente l'habitat, détermine les axes urbains et les angles de vue et permet de créer des ruelles parallèles à la mer).

Cette organisation est pour des raisons climatiques tel que: profiter de la ventilation naturelle ;ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer .

Aussi le facteur le plus important c'est l'économie ou la mer est un milieu privilège pour développer des activités économiques (portuaires, touristique ou agricoles).

-Généralement les sites plats renforcent ce développement linéaires des villes .



Figure4 : marina palace Hammamet Tunisie
(www.tripadvisor.fr)

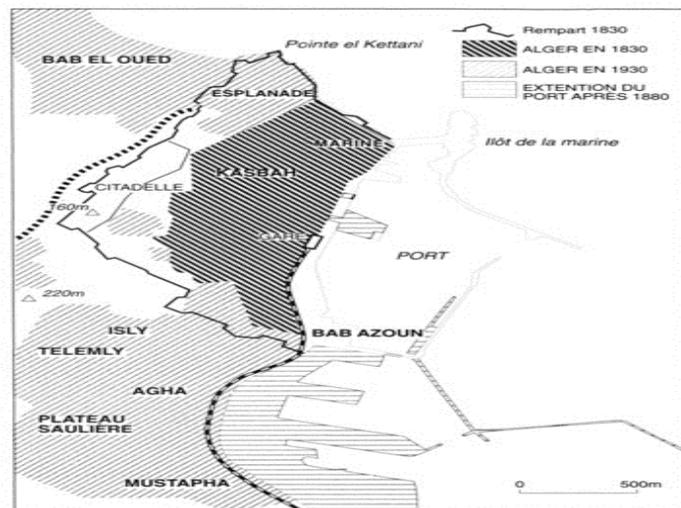


FIG. 1 - ALGER : ÉVOLUTION DE 1830 À 1930

Figure5: évolution de la ville d'Alger de 1830 à 1930

Architecture des Zones Urbaines Littorales

a-2- Développement perpendiculairement à la mer :

Généralement ce développement on le trouve sur des sites en pente ou limites par des obstacles naturels ou artificiel

L'implantation du village perpendiculaire à la mer dans le but de:

- Se protéger des vents violents du nord
- Bénéficier d'une ventilation naturelle
- Créer des percés visuelles sur la mer.



Figure6:La rue de la Rambla à Barcelone(Espagne)



Figure7:La ville d'Azzfoun à Tizi Ouzou : une rue perpendiculaire à la mer (percées visuelles)



Figure8: la ville des pins en France avec ses percés perpendiculaires à la mer

Le développement perpendiculaire sur les sites accidentés

Ce type de relief, particulièrement remarquable par les points de vues offerts sur la mer Dans ce cas de site; L'implantation des constructions sur des sites surélevés et les roches ont pour but une protection naturelle de l'humidité et d'exposition aux inondations fréquente ,et pour s'écarter des zones très exposées aux vents et profiter des douces brises d'été .Le tracé urbain suit la morphologie du terrain selon les lignes de crête créant des formes organiques ainsi obtenant une dégradation de niveau pour avoir une vue global sur le paysage maritime.

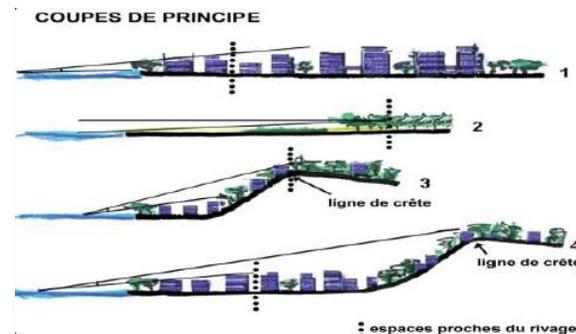


Figure9:Implantation de bâts et la création des percées visuelles pour garder et assurer la vue vers la mer

Architecture des Zones Urbaines Littorales

a-3- Développement de la ville on tout directions :

Cette organisation est faite d'une manière aléatoire causée par des obstacles qui bloquent l'évolution et engendre l'apparition de plusieurs pôles de développement.
ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau). (Facteur naturel



Figure10: la ville de Marseille
(www.euros.fr)



Figure11: La ville d'Oran en ALGERIE
(www.oranais.com)



Figure12: la ville d'alger
(suggest-keywords.com)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

b- Plan architectural :

LA bonne conception du bâtiment méditerranéen se fait par une prise en compte du climat estival et des conséquences en terme de confort visuel, acoustique et une bonne qualité d'air permet de satisfaire ces demandes en réduisant les dépenses énergétiques par des techniques actives de chauffage, ventilation et rafraîchissement, tout en tenant compte de l'occupation des bâtiments et du comportement des usagers.

b-1-La forme du bâtiment:

La forme architecturale renvoie à un volume défini par sa configuration géométrique d'une part et ces propriétés visuelles et sa métaphore telle que la couleur, les propriétés, les textures et d'autre part le rapport avec l'environnement.

Le choix d'une forme dynamique inespéré par la mer pour crée une continuité entre la mer et son environnement.



Figure13: Titanic Beach Resort Hotel –
Turquie
(www.tripadvisor.fr)



Figure14: Hôtel à Barcelone, voile d'un
bateau
(www.w-barcelona.cat/fr)

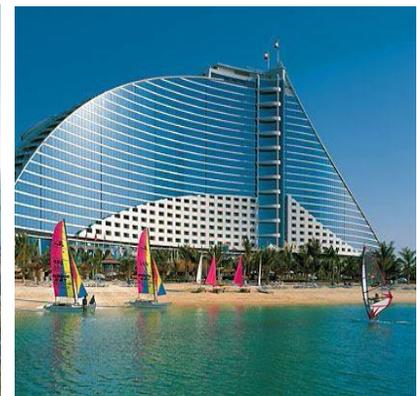


Figure15: Le Jumeirah Hôtel, Dubaï
métaphore d'une vague
(www.tripadvisor.fr)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre la contradiction entre la forme, les vents et l'ensoleillement.

- La forme architecturale renvoie à un volume défini par sa configuration géométrique d'une part et ses propriétés visuelles et sa métaphore telles que les couleurs, les propriétés, les textures, d'autre part.

- Profiter du soleil par l'orientation de bâtiments avec des grandes ouvertures, des balcons et des terrasses donnant sur la mer.

- Pour se protéger du vent, l'architecture en zone littorale se penchera sur des formes aérodynamiques plus que les forme rectilignes (barrières , brise vent naturels et artificiels).



Figure17: Temple du soleil, la grande motte
Terrasses et des balcons exposé .au france
(www.pss-archi.eu/immeubles/FR-34344-4753.html)

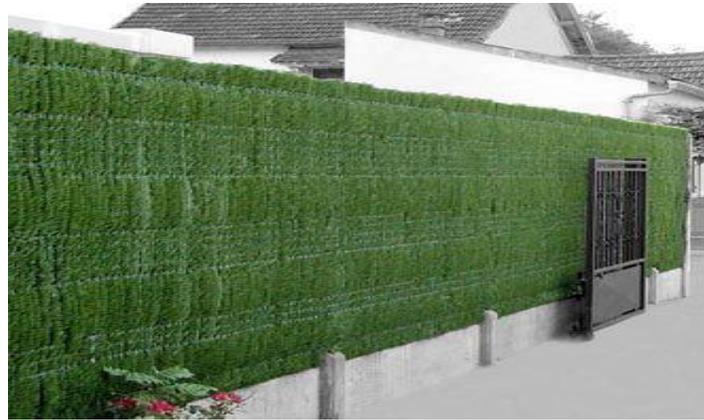


Figure18: Barrière Brise vent naturel
(www.haie-artificielle.com)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

b-2-Orientation du bâtiment:

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain, puisque celui-ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au soleil et par rapport au vent mais aussi le choix des vues vers la mer.

La trame urbaine devrait privilégier la direction solaire, car elle est plus contraignante. L'incidence oblique du vent offre un éventail de directions plus grand qui varie de 30° à 60° , la trame peut suivre l'orientation par rapport au vent une direction intermédiaire.

L'architecture des façades est caractérisée par une transparence en terme de matériaux ou d'organisation du plein et du vide et des couleurs claires qui reflètent l'environnement de ces derniers, la mer a été toujours l'élément G « gravité » pour l'organisation spatiale des bâtiments, orientation des façades.



Figure19: Bordj El Arab, Dubaï
(<https://www.jumeirah.com>)



Figure20: Illustration d'une tour rotative *tour Dubaï*
(www.leparisien.fr)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

b-3- Ouvertures:

Elle Doivent répondre à des fonctions parfois contradictoires, les performances à atteindre varient au cours de la journée et d'une saison climatique à l'autre:

- Laisser pénétrer la lumière.
- Ventiler les espaces.
- Dissiper les chaleurs.
- Caractériser la façade.
- Permettre la vue vers l'extérieur et parfois vers l'intérieur.



Figure21: Maison en bord de mer Italie (grandes baies vitrées).
(www.caseih.com)



Figure22: hôtel *grande motte* on France
(www.lagrandemotte.com)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

b-4- Aménagement d'espaces accessoires , terrasses et balcons:

Plate forme aménagée à un étage ou sur le toit d'un balcon permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer.

Aménagement de pergolas et de rideaux pour ceux qui veulent se protéger du soleil



Figure23: terrasse donne sur la mer



Figure24: balcon donne sur la mer

b-5- couleurs:

En climat littoral les couleurs claires en revêtement de façade renforcent la protection solaire. tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie



Figure25: Tunisie
(www.tunisie-voyages.com)



Figure26: **híra** . Grèce
(<https://fr.wikipedia.org/wiki/Thíra>)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

b-6- Les matériaux de construction :

Des matériaux de construction durables résistant a l'air marin et qui sont souvent esthétiques (verre, pierre taillée , béton, tuile, bois...)

• **Le bois** : Bonne isolation thermique et phonique, bonne durabilité avec protection, bonne tenue de peinture



Figure27:L'utilisation de bois. *immeuble* à Saint Jean de Luz - Le Rex - Toiture terrasse - bardage bois
(<https://fr.pinterest.com>)

• **le Métal** : Durabilité illimitée si l'on sait contourner les problèmes de corrosion, ne coule pas en cas d'incendie (Jusqu'à une certaine température), structure facile a concevoir.



figure28L'utilisation de métal . *world maritime université Malmö*
(www.wmu.se)

• **Le béton**: Résistant et durable même dans les environnements extrêmes, il offre une grande liberté de formes et d'aspects. Sa mise en œuvre fait l'objet des normes qui garantissent sa qualité.



Figure29:L'utilisation de béton
(<https://www.amc-archi.com/logement-collectif/>)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

5- Classification des villes littorales :

La ville littorale se présente sur le plan architectural et urbanistique comme suit:

5-1- Ville touristique : dont le paysage se compose:

- D'infrastructures touristiques, hôtels, restaurants, maisons de vacances, aménagement des espaces de détente et de distraction, de loisirs (esplanades, belvédères, balcons, terrasses, promenade front de mer, ports de plaisance, marinas, petits ports de pêche...)
- D'habitat, particulièrement l'individuel.
- De services et commerces.



Figure31: Monaco (www.visitmonaco.com)



Figure30: Tourisme Balnéaire ,Monastir-Tunisie
(www.tripadvisor.fr)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

5-2-Villes industrielles:

Le paysage sur le plan architectural et urbanistique se compose de grandes infrastructures portuaires et industrielles ainsi que de grands ensembles d'habitats collectifs.



Figure32: Port de Béjaia



Figure33: Port de DjenDjen, Djijel

5-3- La ville agricole:

dont le paysage se compose généralement de maisons de ferme, d'habitat individuel, et aussi de services et commerces.



Figure34: Village Sidimanfi, Zéralda



Figure35: La ville de Bouismail tipaza

Architecture des Zones Urbaines Littorales

6- Les villes littorales et ses probleme:

6-a- ville littorale touristique :

le paysage urbain domine par la structure d'accueil touristique, qui Provoquant aussi une forte consommation des ressources locales telles que l'eau ,l'électricité. Ces villes connaissent également ,un tourisme saisonnier , particulièrement les petites villes qui sont très animer en période estivale et déserte en période d'hivernale .



Figure36:la ville de Miami
(www.carnets-de-traverse.com/blog/miam)

6-b- ville littorale industrielle :

Généralement c'est le problème de pollution et de bruit, créant une rupture aussi bien physique que visuelle avec la mer , Consomme beaucoup de terrain .

La ville industrielle est saturé en période d'hivers et vide en période d'été .



Figure37:La ville d'arzew (oran)

6-c- ville littorale agricole :

Cette activité présente un obstacle physique pour le développement de ces villes, elle entraine l'utilisation des engrais comme des polluants chimiques .



Figure38:La ville de de Bousmail Alger

7- cas de la ville littorale Algérienne :

la particularité réside principalement de tout qui réalisé dans la période post colonial sur le plan architectural et urbanistique .

Dans cette période de l'Algérie indépendante y'a eux deux politique d'aménagement , la sous période de 1962-1985 , et puis celle de 1985 à nos jours .

de 1962-1985 : l'état algérien a produit et organisé le cadre bâti de la même manière qu'on produit et organisé dans les villes de l'intérieure . L'état a préféré s'intéresser aux grandes Villes, et au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations .

ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (sur-urbanisées) contrairement aux petites Villes qui sont sous-urbanisées.



Figure39 : el-kol.Skikda



Figure40 : ain-turck.Oran

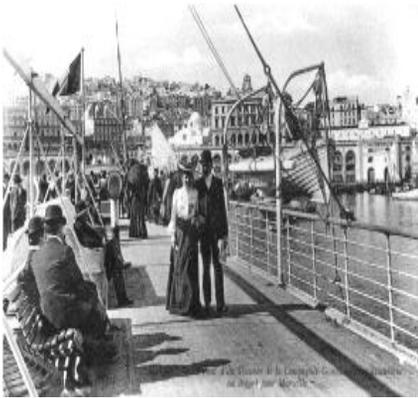


Figure41 : Bejaïa

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Avant l'indépendance:

La clôture du port ainsi que les installations industrielles tout au long du front de mer créaient une rupture entre la ville et la mer en diminuant l'animation et l'ambiance du port avec la ville et elles bloquaient également les percées visuelles au niveau du port.



Le port participe dans l'animation de la ville(époque coloniale) Le port ouvert au grand publics

Actuellement:



Absence d'animation entre le port et la ville(époque actuelle)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

8- Sur le plan réglementaire:

la Loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestre et maritime.

En Algérie, nous avons:

• **la loi littorale (02-02) du 5 février 2002, la loi d'urbanisme et d'aménagement du territoire (90-29) du**

1er décembre 1990 et **la loi domaniale (91-454) du 23 novembre 1991.**

• Cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de territoire de cent mètres de largeur, à partir du

rivage et de trois cents mètres en cas de fragilité de l'écosystème littoral.

• loi du 23 Février 2005: **relative au développement des territoires Ruraux. Elle a affecté les dispositions**

relatives au littoral en modifiant le champ d'application des règles relatives à l'urbanisation dans les

espaces proches du rivage.

• Le Gouvernement a en effet accepté une modification de l'article L.146-4 en lui rajoutant un alinéa V

permettant l'urbanisation des rives, des étiers, petites rivières maritimes et des rues.

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela il existe :

ZET: Zone d'expansion touristique.

PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources

et formes de pollution et d'érosion).

PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibre entre

l'urbanisation et l'activité économique, permet de localiser les zones de conflit d'usage).

PAL : le plan aménagement littoral.

Cependant ces instruments d'urbanisme qui ont pratiquement les mêmes contenus ne prennent pas en considération les particularités de ces villes littorales. En effet, souvent, nous intervenons de la même manière pour les villes littorales que pour les villes intérieures sur le plan Architectural et Urbanistique (sans prendre en considération la mer).

Architecture des Zones Urbaines Littorales

9-Les changements climatiques et les risques naturels:

* L'érosion :



(La plage Saint Roch de la commune d'Ain el Türck à Oran)

Les phénomènes tectoniques peuvent avoir des conséquences non négligeables sur l'évolution du trait de côte.

-Comment se protéger ?

Il est possible de limiter l'érosion du sol en utilisant la végétation (herbes, arbres) qui protège le sol contre les eaux de ruissellement et le vent. En agriculture, il est aussi possible de pratiquer un semi direct (et non des labours) qui réduit l'érosion du sol.

* Submersion marine :



.figure39: Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.

* Tsunami :



Figure40 : Un tsunami a généralement pour origine un tremblement de terre sous-marin. mais il peut également être engendré par une éruption volcanique sous-marine,

Architecture des Zones Urbaines Littorales

* Humidité et pluviométrie:

-Comment se protéger ?

- une bonne aération quotidienne de vos locaux d'habitation (5 minutes suffisent), elle a en outre d'autres effets positifs sur la qualité de l'air.
- Une bonne isolation thermique permettra d'éviter une condensation excessive qui se réalise dans un air chaud mis en contact avec un élément froid (mur donnant sur l'extérieur...).
- assèchement des murs.
- Injection de résine.



Figure41 :L'humidité cause de graves dommages sur la structure d'une construction . Elle a des effets néfastes sur la chimie des structures physiques des parois.

* Réchauffement de la planète et inondations:

De nouveaux phénomènes sont aujourd'hui apparus avec

les changements climatiques:

- Inondations ,érosion et le recul du trait de côte.
- Ces phénomènes fragilisent le littoral. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion sur les plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.



Figure42 :(Le réchauffement de la planète)

*Comment se protéger du changement climatique ?

- Par des constructions bioclimatiques;
- Anticiper et intégrer dans l'aménagement: les risques particuliers liés au littoral (houle, érosion, hausse du niveau de la mer) ;
- Prévoir des équipements liés à la mer (notamment portuaires) qui puissent résister à une élévation du niveau de la mer;
- Gérer l'urbanisation des zones soumises aux risques;
- Proposer une urbanisation adaptée aux différents contextes;
 - Comprendre la complexité du système littoral;
- Laisser un espace de liberté à la mer. Celui-ci servira à la dissipation de l'énergie des vagues et à la constitution d'un cordon dunaire qui protège de la submersion et formera un réservoir de sable face à l'érosion.

III – Phase thématique spécifique

Architecture des Zones Urbaines Littorales

1 -Le but de cette phase:

Est d'avoir un complément de connaissances judicieuses sur les aménagements et les équipements nécessaires dans les villes littorales touristiques en particulier. Ce complément de connaissances est précieux pour nous en tant qu'architecte pour une intervention meilleure et profitable.



la ville de Marseille
(www.euros.fr)



Hôtel à Barcelone, voile d'un bateau
(www.w-barcelona.cat/fr)



La ville d'Oran en ALGERIE
(www.oranais.com)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

2-Le tourisme :

Quelle soit leur types, le tourisme est devenu un secteur d'activité de première importance dans le monde. De part le nombre de touriste et l'importance économique du secteur.

Le tourisme est générateur de développement économique dans pas mal de pays. Mais aussi de développement urbain des villes touristiques .

L'impact de l'attractivité du tourisme sur le développement urbain des villes touristiques littorales fera l'objet de notre recherche spécifique .



Figure1: la ville de Monaco
(www.monte-carlo)



Figure2: ville en Italie
(www.tripadvisor.fr)



Figure3: la ville de Marseille
(www.notredamedelagarde.com)

3-le produit touristique et ses composantes :

La mise en place politique touristique suppose la définition du produit à offrir à la clientèle , ses caractéristiques différent d'un espace à un autre.

3-1-définition du produit touristique :

C'est un mélange d'éléments qui présentent un tout indivisible .seule la combinaison des facteurs de l'offre originale et des facteur de l'offre dérivée permet de satisfaire les besoins touristiques .

3-2-définition de l'offre touristique :

C'est l'ensemble de biens et services touristiques pouvant- être présentés sur le marché à un prix donné et pouvant satisfaire la demande potentielle des consommateurs .

L'offre touristique peut être classé en ressources touristiques de base comme suit:

***Les ressources naturelles** : elle constituent les données de la nature à la société : climat soleil .merEtc

***Ressources créés par l'homme** : c'est l'ensemble des monuments .Les arts . la danse. La cité .Les musées .Les espaces de détente . les festivals et des spectacles .

***transports** : sans voyage .Le tourisme n'aura pas de sens les moyens de transport rendent les zones enclavées accessible.

***Hébergements** : il existe plusieurs types d'hébergement : à savoir l'hotellerie de gastronomie . les villages de vacances . les camps de colonies de vacances .Les résidences secondaires .Les locations meublées .Les campings et les auberges de jeunes .

***Equipements distractifs** : en parallèle à l'hébergement et à la nourriture .Le touriste demande l'animation et l'ambiance des lieux de sa résidence .Cette activité est assurée par trois groupes d'équipements:

-Équipements culturels : comme le théâtre. Le cinéma et le muséeEtc .

-Équipements sportifs : stades .Sport nautique .Jeux terrestres et sport divers .

- Equipements de divertissements : à titre d'exemple : casinos . bars et discothèques .

(mémoire de master .Titre : impact de l'attractivité du tourisme balnéaire sur le développement urbain du littoral .Ville de Tizi-Ouzou .Présenté par melle mesaoudi fatma .2011.2013).

Architecture des Zones Urbaines Littorales

4-Les aménagements des villes touristiques littorales :

c'est l'ensemble des aménagement ou des espaces qui donne l'importance au tourisme dans un ville littorale. exemples: .les aménagements de front de mer .les espaces public aménager .les esplanadesetc

4-1-Espaces public :

L'espace public constitue le fondement de l'architecture et du paysage de la ville. Il en est son armature offrant le cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des idées vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité.

Composante majeure du domaine public de la collectivité, il est par essence le patrimoine commun a Tous ses habitants, se nourrissant par frottements des domaines privés qui le jouxtent, et intégrant progressivement les évolutions sociales. Ainsi, l'éventail du vocabulaire employé pour désignes tout ou partie de l'espace public (non bâti), qu'il soit sociologique (espace collectif, de voisinage, d'accompagnement, espace libre ou résiduel), ou qu'il soit typologique (avenue, boulevard, rue, trottoir ,place, square, parvis ,carrefour, belvédère, esplanade, mail, allée, jardin, parc...), Devient révélateur de la fonction de cet espace, des usages qui lui sont affectes et de sa force symbolique dans la ville.

La couverture de l'Autoroute A1 à la plaine St Denis, en limite de la Capitale, a été l'occasion de créer une suite de jardins et de places à même de recoudre ses deux rives qui étaient désunies depuis plus de trente ans par cette coupure. Cette opération entre dans le cadre d'un projet urbain ambitieux certes coûteux, fondé sur l'espace public, le maillage viaire et la trame végétale.



Architecture des Zones Urbaines Littorales

La place des Terreaux à Lyon. Christian Drevet, architecte, en association avec Daniel Buren(ADAG).Un lieu public Vit a toutes les heures du jour et de la nuit et des saisons .L'éclairage en soirée engendre un effet théâtral qui convient bien à la fréquentation de cette place horaire et exalte le caractère emblématique de l'endroit



Figure 4; Place des Terreaux à Lyon :

*Exemples d'espaces public barcelonais :

l'importance de l'oeuvre d'art symbole de mémoire ou au contraire de contemporanéité placée au cœur de ces différents espaces publics. Ces deux dimensions véhiculées par l'art font partie des objectifs soutenus par les urbanistes et architectes. Ces derniers placent la ville entre tradition locale et ouverture vers le monde extérieur par le biais d'oeuvres d'art réalisées souvent par des artistes étrangers.

L'art est omniprésent dans le quotidien des barcelonais et des visiteurs de la ville et conforte aussi l'énorme potentiel touristique de Barcelone. La richesse et la diversité de l'espace public barcelonais en font, à elles seules, un véritable pôle d'attraction touristique.

(Espaces publics et mise en scène de la ville touristique)



Figure5: Sculpture contemporaine au coeur de l'espace public. Cliché S. Miaux, janvier 2005



Figure6: Sculpture de l'architecte Rovira face à l'Ensanche . Cliché S. Miaux, septembre 2004

Architecture des Zones Urbaines Littorales

L'espace public barcelonais est souvent considéré comme un musée à ciel ouvert, même si l'un de ses plus célèbres concepteurs, Oriol Bohigas, préfère parler de « monumentalisation »⁴¹. Cette monumentalisation discrète met en scène les éléments « naturels » du paysage barcelonais (la mer, notamment) ou « libère » l'art. Sous toutes ces formes, ce dernier envahit l'espace public. Il n'est plus cantonné à l'espace clos du musée mais devient omniprésent dans la ville. Le musée lui-même, quand il existe, se dote de grandes parois translucides qui abolissent la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, le musée et la ville.

De même, dans la continuité des aménagements réalisés en front de mer, cette esplanade propose un espace de contemplation du panorama, dans lequel le piéton peut devenir spectateur ou seulement se reposer, s'arrêter sur lui-même. Les sièges sont disposés de sorte que les personnes peuvent faire le choix de s'isoler ou au contraire de rechercher le voisinage. Il s'agit d'une invitation au voyage dont le piéton peut se saisir. Touristes et barcelonais s'y côtoient pour un moment de contemplation partagé. La mise en scène du panorama fait du piéton un spectateur durant son déplacement. Sa progression est ponctuée de moments de repos ou de distraction, de réflexion voire de rencontre. L'expérience du déplacement s'enrichit ici d'une dimension d'ouverture sur l'environnement qu'il parcourt.

(Espaces publics et mise en scène de la ville touristique)



Figure 7. Plaça dels Àngels, les parois translucides du Musée d'art contemporain de Barcelone. Cliché E. Coste, avril 2004.



Figure 8 : Vue sur la mer. Cliché S. Miaux, mars 2003

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Enfin, l'art au cœur de l'espace public contribue à placer le visiteur dans une sorte de musée à ciel ouvert⁴², œuvre du quotidien, fondée sur la surprise, invitation à la découverte d'un objet d'art polymorphe qui est tour à tour sculpture hautement symbolique ou toboggan (figure 17. Sant Jordi, du sculpteur André Nagel ; Saint George, l'un des saints patrons catalans, terrassant le dragon). Le parc de l'Espagne industrielle, réalisé à l'emplacement d'une ancienne usine (« l'Espagne industrielle ») « *allie espace de promenade, de passage, de rencontre voire de découverte ludique qui prend forme dans la rencontre avec l'utilisateur* »⁴³. Ce dernier peut faire le choix d'une découverte distanciée ou au contraire choisir de laisser aller sa curiosité jusqu'à gravir les marches menant au cœur de l'œuvre d'art qui se métamorphose en objet ludique.

Ainsi, l'espace public barcelonais invite le piéton au détour, lui laissant le choix. Se déplacer à Barcelone est une invitation à la découverte de l'inattendu. Le piéton qu'il soit habitant de Barcelone ou touriste, trouve à sa disposition un espace public aéré, divertissant, surprenant par les œuvres qu'il expose.

L'espace public barcelonais est devenu un concept qui s'exporte : le projet urbain a montré ici sa capacité à définir des formes propices à l'association d'usages multiples et parfois contradictoires. Il révèle à toutes les échelles une grande cohérence dans des objectifs urbanistiques qui visent à la fois la mise en scène de la ville et la définition d'un rapport entre les usages, les formes urbaines et leur site

(Espaces publics et mise en scène de la ville touristique)



Figure9: *Quand l'art rythme la découverte de la ville, Cliché S. Miaux, septembre 2004.*

Architecture des Zones Urbaines Littorales

4-2- terrasse et balcon :

La plate forme aménagée à un étage ou sur le toit d'un balcon permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer.

Aménagement de pergolas et de rideaux pour ceux qui veulent se protéger du soleil



Figure 10 :Terrasse dans Le port de Honfleur - Calvados (Basse-Normandie)en France .



Figure11 ; balcons dans la rue che guevara alger

*Exemples d'un terrasse :Immobilier neuf Boulogne-sur-Mer : cap sur les Terrasses de la Falaise.

Les Terrasses de la Falaise, c'est la plus grosse opération résidentielle au Nord de Paris actuellement. Il s'agit d'une opération de 176 appartements neufs et un millier de stationnement en sous-sol à Boulogne-sur-Mer. Présentation d'un projet au contexte surprenant.

Avec 176 logements neufs et plus d'un millier de places de parking, le projet des Terrasses de la Falaise à Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais est actuellement la plus grosse opération d'immobilier neuf au Nord de Paris.

Entre la rue des Signaux et la rue de la tour d'Ordre, en partie haute, la rue de Folkestone et le boulevard Gambetta, en partie basse, avec un dénivelé de 27 mètres, le projet immobilier a pour objectif de répondre à différentes problématiques et d'abord, de consolider la falaise en cœur de ville.



Figure12 ;Immobilier neuf Boulogne-sur-Mer

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Il s'agit aussi de contribuer au développement économique de la ville par l'implantation ingénieuse et discrète d'une offre de 1 015 places de parking pour accompagner le Centre National de la Mer et aquarium Nausicaa dans le cadre de son extension à venir.

Avec ses 176 logements neufs dont 135 en accession à la propriété, signés par Vilogia Logis 62 et Habitat du littoral, il permettra également de répondre à la stratégie d'aménagement du territoire de Boulogne avec le projet Axe Liane.

Un programme neuf qui épouse le terrain

L'architecture du programme est directement inspirée de la morphologie du terrain. Elle épouse donc la falaise et permet ainsi l'insertion discrète du parking glissé sous les logements et le parc paysager.

Le programme, à l'architecture moderne, permettra de relier harmonieusement la ville et les quais. Un effort particulier est consenti à la liaison entre les logements situés en haut de la falaise, avec des flux piétonniers conservés et améliorés qui descendent vers la plage et Nausicaa.

Au total, l'opération les Terrasses de la Falaise comporte 135 logements neufs BBC en accession libre et sociale, 41 logements locatifs sociaux BBC, 805 places de parking public et 210 places de parking privé, ainsi que 600 m² de commerces. L'offre va se répartir dans 6 bâtiments sur 11 niveaux

(<http://www.trouver-un-logement-neuf.com/immobilier-infos/immobilier-neuf-boulogne-sur-mer-terrasses-de-la-falaise-3714.html>)



Figure13 ;Immobilier neuf Boulogne-sur-Mer



Figure14;Immobilier neuf Boulogne-sur-Mer

Architecture des Zones Urbaines Littorales

4-3- esplanades côtières :

Définition :

Les esplanades côtières, interface entre un arrière-pays continental et un avant pays maritime, constitue un enjeu urbain majeur. Leur aménagement permet de redynamiser une ville, de créer un espace récréatif socio économique aux alentours. En adoptant cette approche, l'APAL a lancé un programme national d'aménagement et de réalisations d'esplanades côtières en collaboration avec les municipalités littorales.

Objectifs :

Les objectifs de réalisations et d'aménagement de façades maritimes sont nombreux :

- Protéger l'avant pays maritime et les zones de l'arrière pays continental contre les agressions anthropiques et naturelles,
- Améliorer la qualité de vie des riverains en les protégeant des agressions marines,
- Offrir des espaces récréatifs permettant diverses activités culturelles et autres,
- Valoriser l'activité socioéconomique et urbanistique des villes,
- Embellir les façades maritimes des villes côtières par des aménagements paysagers et utilitaires.



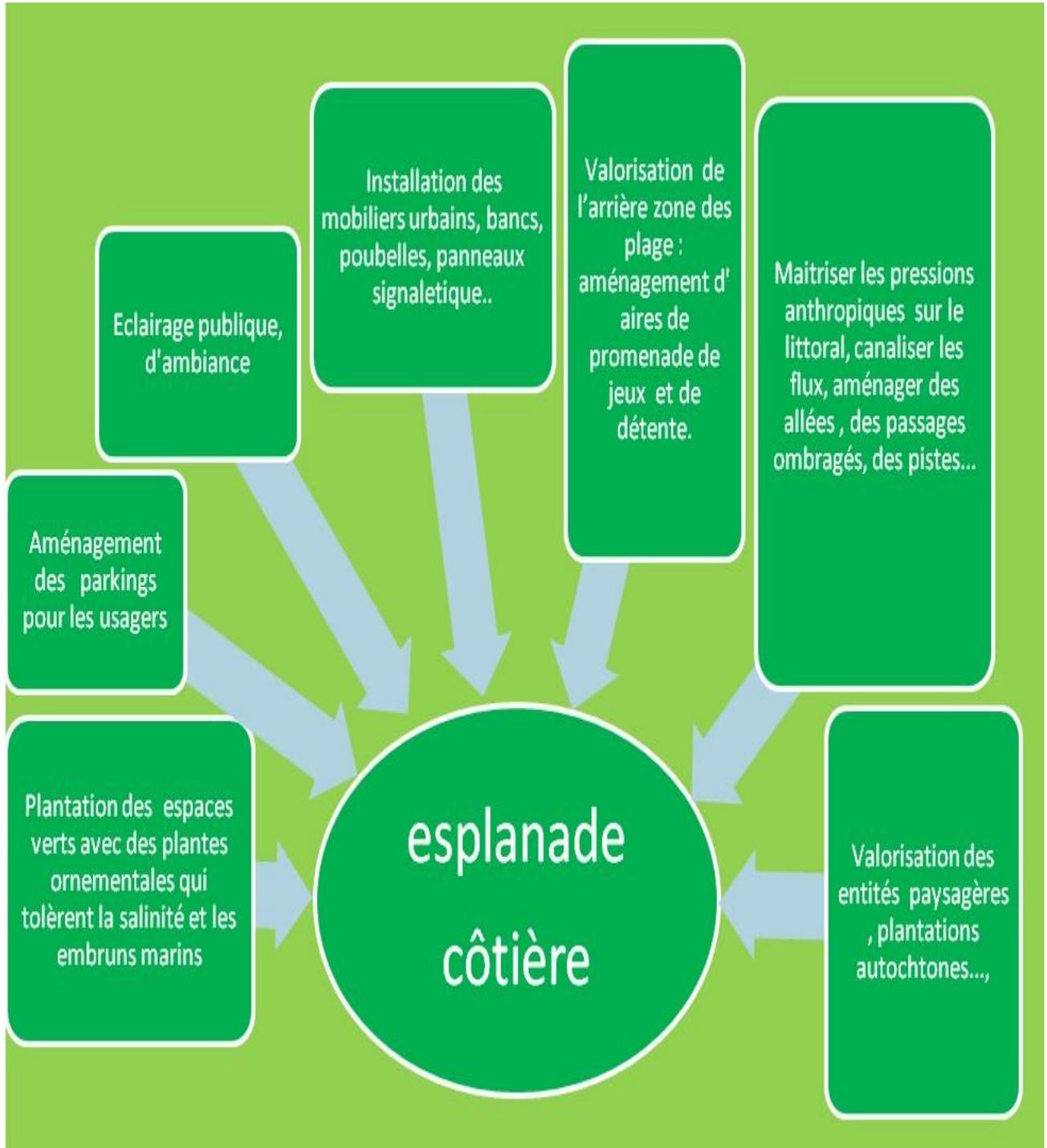
Figure 15 : Esplanade de Port Augusta



Figure 16 : Esplanade Mucem. Côte d'Azur : de Nice à Marseille

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Les esplanades côtières: une valorisation des façades maritimes



Architecture des Zones Urbaines Littorales

La contribution de l'APAL:

L'APAL contribue au financement des études et des travaux d'exécution des esplanades côtières pour les communes littorales qui transmettent un dossier technique, conforme à la réglementation en vigueur et répondant aux exigences environnementales. Cette contribution fait l'objet d'une convention conclue entre l'APAL et la municipalité en question. Les principaux critères de contribution au financement des façades maritimes Plusieurs critères sont indispensable pour obtenir un financement de réalisation de façade maritime dont :

Une volonté de la commune pour aménager des espaces de détente et de promenade pour les estivants et les riverains.

La municipalité doit avoir le budget pour réaliser une partie du projet (L'APAL contribue uniquement)

Une concertation en amont avec les services techniques de l'APAL pour le choix de l'aménagement, des retraits et pour une meilleure prise en compte de la fragilité de l'écosystème

Une conception respectueuse de la réglementation en vigueur (DPM)

Une approche innovante avec une réflexion sur les matériaux en léger respectant l'écosystème est un atout.

A proximité d'une zone urbaine

(http://www.apal.nat.tn/site_web/contenu/amenag_apal_3.html)



Figure 17+18 ;Exemples des esplanades côtières de APAL a Tunisie

Architecture des Zones Urbaines Littorales

4-4- Aménagement de la frange côtière:

Mise en valeur et aménagement de la frange côtière, La Bernerie-en-Retz (Nantes)

Projet d'aménagement de la frange côtière :

- rendre attractive la Grande Plage en complément du plan d'eau, lieu de baignade,
- traiter plusieurs accès à la plage et mettre en valeur les vues sur mer,
- améliorer les conditions d'accueil et les cheminements pour l'ensemble du public.

Le projet d'aménagement du Square Bellevue, principal accès à la Grande Plage, constitue un enjeu majeur de mise en lien du littoral avec le cœur de bourg.

Le projet crée une promenade large et confortable en haut de plage en platelage bois qui s'inscrit dans le cadre d'une continuité du sentier littoral. Les accès depuis le centre-ville permettent une desserte pour les personnes à mobilité réduite de la Grande Plage jusqu'au plan d'eau et l'avenue du Lit d'Eau. Le projet propose ainsi une continuité accessible à tous sur une longueur totale d'environ 1 km en front de mer. Une recolonisation végétale naturelle accompagne la promenade et des équipements viennent la ponctuer : aire de jeux, cabines de plage, transats, pergolas, bancs, point d'eau, douches, bains de soleil, sanitaires publics, appuis vélos... Un soin particulier a été apporté à l'intégration de ces éléments, tant sur les matériaux que sur la forme, afin de ne pas dénaturer les vues sur la mer.

(<http://www.architectureprixpublic.fr/portfolio/mise-en-valeur-et-amenagement-de-la-frange-cotiere/>)



Figure19 :La base nautique et la promenade Ste Anne de la commune de La Berneriez en Retz



Figure20 : La plage de La Berneriez en Retz(nant)

4-5- Port de plaisance

Un port de plaisance est un port situé en bord de mer ou de rivière, réservé aux bateaux de plaisance à voile et à moteur.

L'utilisation Et La Conception Des Ports De Plaisance Ont Considérablement Évolué Au Cours Des Trente Dernières années. Longtemps Limité À a Seule Fonction technique, Le Port De Plaisance Est Conçu Désormais Comme Un Équipement structurant, Permettant de Dynamiser Une Portion Du littoral Autour d'une Gamme Étendue d'activités Touristiques et de loisir. Cette Nouvelle approche a autant Pour objectif de Promouvoir Une Image Jugée «porteuse » Que d'animer l'espace portuaire en l'ouvrant aux non-plaisanciers

Les équipements portuaires de plaisance sont l'une des manifestations de l'ouverture croissante des espaces côtiers aux activités de tourisme et de loisir. Le littoral français offre à ce propos un domaine d'étude approprié : l'identité portuaire y apparaît complexe et d'une extrême diversité. La multiplication des équipements tout au long de ce littoral conduit à s'interroger sur la fonction du port de plaisance, peut-être même sur sa raison d'être. En effet, par son côté financier et ses implications environnementales, l'enjeu que représente la construction d'un port de plaisance ne se limite plus à des considérations nautiques touchant un groupe d'utilisateurs minoritaires ; le port de plaisance est l'affaire de la collectivité. De même, sa vocation et sa conception ont évolué. Il doit être un lieu convivial, animé, support de rêves et de passion, tout en répondant aux exigences de logiques financières extrêmement rigoureuses. Cette approche conduit à envisager de nouveaux usages et de nouveaux concepts pour les sites portuaires voués à l'accueil des navires de plaisance.

Bernard Nicolas. Du port-parking au produit touristique : l'évolution des ports de plaisance en France. In: Norois, n°182, 1999-2. pp. 275-285)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

*Exemples des portes de plaisances:

Depuis une vingtaine d'années, Euro-méditerranéen remodèle la façade maritime et la cité a remporté le titre très envié de « capitale européenne de l'année 2013 ». De gigantesques travaux se sont déployés depuis la Joliette jusqu'au Vieux-Port ont transformé la façade maritime de Marseille, rendant aux Marseillais ce bout de littoral collé au centre-ville. Entre le Fort Saint-Jean, forteresse emblématique de la ville, et le fameux MuCEM, une passerelle aérienne relie désormais symboliquement le passé à l'avenir. Quant au Vieux-Port lui-même, ses quais, depuis la mairie, côté Rive-Nord, jusqu'à la place aux Huiles, Rive-Neuve ont été entièrement rénovés. Une large promenade semi-piétonnière, pavée de granit et ornementée d'éclairages soignés symbolisant de grands mâts de voiliers rend la promenade autour du port fort agréable.



Figure 21: Le Vieux-Port de Marseille - Bouches-du-Rhône (PACA)

Sur la rose des vents des ports, Le Havre occupe une place de choix. Il y a près de 10 ans, Port 2000 voit le jour. Ce port marchand en eau profonde ultramoderne est le premier port à conteneurs de France, capable d'accueillir les plus grands navires du monde.

Une cité, une inscription en béton

La cité se structure autour du centre-ville, de la mer et du port. Une trame orthogonale organise la cité en îlots réguliers. Tout en béton, qui plus est apparent... Un tour, le nez en l'air, suffit pourtant à se convaincre de l'esthétisme moderne du Havre. Avant, on disait du Havre que c'était une ville grise, triste et froide. Depuis, l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est passée par là, consacrant en 2005 l'architecture de la reconstruction signée du maître du béton armé Auguste Perret.



Figure 22 : Le port du Havre : le mammoth des ports marchands français - Seine-Maritime (Haute-Normandie)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

Village artificiel imaginé dans les années 1960 par l'architecte alsacien François Spoerry, Port-Grimaud ne ressemble en rien à son jumeau, Grimaud, village perché 6 petits kilomètres plus loin. L'idée de départ était de construire un lieu de vie où il serait possible d'amarrer son bateau devant sa maison. D'inspiration vénitienne et provençale, l'architecture de cette cité idéale est un incroyable mélange où chaque maison est unique et colorée. On se croirait en Grèce, en Louisiane et à Portofino tout à la fois. Artificiel ? Bien sûr, mais l'ensemble réussit à avoir un cachet fou, bien loin du kitsch d'un parc Disney.



Figure23 : Port-Grimaud dans le Golfe de Saint-Tropez - Var (PACA)

Le port de Port Camargue est quasiment une ville sur l'eau ! Construit en 1969, sa forme inédite s'apprécie mieux vue du ciel. Il accueille près de 5 000 bateaux à l'année. Des places très chères puisqu'il faut parfois attendre jusqu'à 10 ans pour espérer avoir une place à l'année. On ne peut s'empêcher de penser à Port-Grimaud en voyant le village d'en haut. Ici aussi, toutes les habitations sont construites de manière à faire face à la mer.



Figure24 :des ports de plaisance d'Europe : Port-Camargue - Gard (Languedoc-Roussillon)

Architecture des Zones Urbaines Littorales

5-les hébergements des villes touristique littorale:

c'est les différents équipements qui donnent l'importance au tourisme dans les villes touristiques . exemples: .les villages de vacances les complexe touristique les hôtelsetc

5-1- villages de vacances

Un village de vacances, ou centres de vacances , aussi familièrement appelé club de vacances ou centre de villégiature, est un hébergement touristique ,organisé en plusieurs bâtiments, tels que des appartements, des bungalows ou des chalets, et proposant des services liés à l'hôtellerie, ainsi que des équipements et des activités de loisirs. Ces villages peuvent constituer des destinations à part entière, ou se situer dans des zones touristiques comme des stations de sports d'hiver, thermales ou balnéaires. On emploie également le terme village de gîtes pour désigner des petites structures allant généralement de cinq à trente hébergements maximum.



Figure25 :Yelloh-village

Équipements

Ces villages disposent d'équipements, parfois nombreux, consacrés aux activités de loisir, permettant aux vacanciers d'y rester durant la totalité de leur séjour s'ils le désirent. Pour la plupart, il s'agit d'infrastructures pour la pratique de jeux de plein air , de sports ou de jeux sportifs ou encore des activités aquatiques et de relaxation (plage, piscine, sauna, spa, etc.). Il peut également s'agir d'un petit parc de loisirs réservé aux résidents du village.



Figure26 :Hôtels-clubs et villages-vacances en France

Architecture des Zones Urbaines Littorales

5-2- hôtels:

Un **hôtel** est un établissement commercial qui offre un service d'hébergement payant en chambres meublées à une clientèle de passage. En général, un hôtel assure l'entretien quotidien des chambres et des lits, ainsi que la fourniture du linge de toilette.

Hébergement

L'hébergement hôtelier peut se faire dans différents types de logements, présentant différents niveaux de confort. Le plus courant est la chambre d'hôtel, qui est une chambre à coucher prête à être utilisée à l'arrivée du client. Elle s'accompagne souvent de sanitaires et d'une salle de bains ou d'une salle d'eau. En France, ces installations deviennent obligatoires dans toutes les chambres à partir de la troisième étoile. Il existe également des hôtels qui peuvent accueillir leurs clients dans des chambres de deux pièces ou plus, dont une au moins est prévue pour le couchage. Ce type d'hébergement est désigné sous le nom de suite, ou aussi d'appartement.

Services

Ces établissements peuvent proposer un coin cuisine. Outre l'hébergement, les hôtels peuvent proposer d'autres services à leur clientèle : restauration, room service, espace bien-être, piscine, équipements sportifs, etc. Certains hôtels proposent des services de location de salles de réunion, incitant les groupes à y tenir des congrès et des conférences.



Figure 27 : L'hôtel du Palais Biarritz
(www.hotelregina-biarritz.com/)



Figure 28 : Burj Al Arab, Dubaï
(<https://www.jumeirah.com>)

***Conclusion:**

- La recherche thématique a pour but de créer un bâti harmonieusement aménagé et adapté à son environnement en préservant ce dernier dans son patrimoine culturel, historique, et artistique qui se reflète sur la vie socio-économique des villes littorales .

Bibliographie:

Documents et liens et images envoyés par **Mr. Y. ICHEBOUBENE** durant toute l'année.

- Ouvrages :

- NEUFERT, ernest (2014). «Les éléments des projets de construction : NEUFERT». Paris : DUNOD. 648 p
- GYEJACQUOT , Jean-Pierre (2016). «Aménagement et équipement des espaces publics: Place, Espace paysagers, Mobiliers». Lyon: LE MONITEUR . 324 p
- BERNARD, Nicolas (1999). «Du port-parking au produit touristique : l'évolution des ports de plaisance en France». Paris: LE MONITEUR . 285 p
- Espaces publics et mise en scène de la ville touristique
- MAVIGNER, André (2011). «Architecture et paysage en Pays Ouest Creuse: Lire, comprendre et interpréter». La Souterraine: E-Dreams
Paysage architecture en pays ouest creuse 2011. 31 p
- GAUTHIER, Odile (2013). «Les paysages du Conservatoire du littoral: De la reconnaissance au projet». Paris: Conservatoire du littoral. 76 p
- BORDEREAUX, Laurent (2009). «Droit du littoral». Paris: Lextenso . 444p

- Thèses et mémoire :

- ICHEBOUBENE, Youcef (03 avril 2015). Du tourisme informel à la mise en tourisme d'un littoral. Les effets spatiaux. Cas de la région littorale d'Azeffoun (Kabylie occidentale, Algérie). Thèse de doctorat: Urbanisme. Evry-Val d'Essonne: Ecole doctorale Sciences de la Société (Evry), 399 p
- MESSAOUDI, Fatma (2013). Impact de l'attractivité du tourisme balnéaire sur le développement urbain du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou (Cas de la daïra de Tigzirt) . Mémoire de master : Architecture. Tizi-Ouzou: université mouloud mammeri tizi ousou, 105 p

- Projet de Fin d'étude :

- LATRECHE, Sarah (2011). Aménagement de la partie centrale de la baie d'Alger; projet: Aménagement d'espaces de loisirs et de détente. Mémoire de fin d'études: option AZUL. Blida: Université Saad Dahleb de Blida 1, 74 p
- AOUDJEHANE,Rym. AZABI,Louiza. SELMANI,Zehor (2011). Pour une meilleure image de marque de la baie d'Alger;Aménagement de l'embouchure de l'Oued El Harrach ,un port de plaisance et un parc d'attraction. Mémoire de fin d'études: option AZUL. Blida: Université Saad Dahleb de Blida 1, 94 p

- MEFTI, Yacine (2013). pour une meilleure image de marque de la baie d'alger , restructuration et aménagement du quartier des pins maritimes. Mémoire de fin d'études: option AZUL. Blida: Université Saad Dahleb de Blida 1, 74 p

- **Les Sites internet:**

- Google Earth
- www.wikipedia.com
- www.googleimage.com
- www.conservatoire-de-littorale .
- www.trouver-un-logement-neuf.com
- www.apal.nat.tn
- www.architectureprixpublic.fr

- **Administration:**

- DUCH Alger
- URBA Blida
- CADASTRE D'alger
- ANDT de sidi fredj